

AVIS DE CONCERTATION PUBLIQUE

**pour le projet de création de l'échangeur multimodal de Rochepinard sur l'autoroute A10
sur les communes de Saint-Pierre-des-Corps et Tours**

Il sera procédé à une concertation préalable du public, organisée dans les formes prescrites par le code de l'urbanisme par la société VINCI AUTOROUTES, relative au projet de création de l'échangeur multimodal de Rochepinard sur l'autoroute A10 sur les communes de Saint-Pierre-des-Corps et Tours.

Le dossier de concertation sera consultable par toutes les personnes intéressées, du lundi 2 novembre 2026 à 9H au mardi 15 décembre 2026 à 18H, aux jours et heures habituels d'ouverture au public des mairies de Saint-Pierre-des-Corps et de Tours, ainsi qu'au siège de Tours Métropole Val de Loire.

Le dossier dématérialisé sera consultable sur le site internet dédié du projet (www.vinci-autoroutes.com/fr/chantiers/echangeur-multimodal-de-rochepinard-a10), le site internet de Tours Métropole Val de Loire (www.tours-metropole.fr) et celui des services de l'État (www.indre-et-loire.gouv.fr).

Pendant toute la durée de la concertation, des registres papier établis sur feuillets non mobiles seront mis à la disposition du public :

- en mairie de Tours (3, rue des Minimes) du lundi au jeudi de 8h30 à 17h et le vendredi de 8h30 à 16h30.
- en mairie de Saint-Pierre-des-Corps (34, avenue de la République) les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le jeudi de 8h30 à 12h30.
- au siège de Tours Métropole Val de Loire (60, avenue Marcel Dassault à Tours) du lundi au vendredi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Le public pourra y consigner ses observations et propositions sur le projet.

Les observations pourront aussi être :

- déposées sur le registre numérique dédié au projet : www.registre-numerique.fr/a10-echangeur-multimodal-rochepinard,
- adressées par courrier électronique à l'adresse a10-echangeur-multimodal-rochepinard@mail.registre-numerique.fr,
- envoyées par voie postale à la préfecture d'Indre-et-Loire (15, rue Bernard Palissy, 37 925 Tours Cedex 9),
- transmises lors des permanences du projet auprès des équipes du maître d'ouvrage.

Deux permanences d'accueil du public se dérouleront :

- le jeudi 19 novembre 2026, de 18 h à 20 h, à la salle des fêtes de Saint-Pierre-des-Corps (34 avenue de la République),
- le jeudi 26 novembre 2026, de 18 h 30 à 20 h 30, dans l'ancien préau de l'école Flaubert à Tours (3 allée de Lombardie).

Dans un délai de 3 mois après la fin de la concertation, le bilan sera publié sur le site dédié du maître d'ouvrage ou sur le site des services de l'État dans le département.

Le bilan comprendra un résumé de la façon dont la concertation s'est déroulée, une synthèse des observations et propositions présentées et, le cas échéant, la mention des évolutions du projet qui résultent de la concertation préalable.